

Décembre 2016 - N° 142

Activité des antennes du réseau de lecture publique du Loir-et-Cher Bilan de l'année 2015

La réalisation de ce tableau de bord s'inscrit dans le cadre de l'analyse des services à la population. Pour la neuvième année, l'Observatoire s'est attaché à **évaluer le développement de la lecture publique en Loir-et-Cher**. L'analyse s'appuie sur la base de données gérée par la Direction de la Lecture Publique, alimentée par les rapports d'activité retournés chaque année par les antennes du réseau. Cependant, **les éléments fournis sont parfois partiels**. Ainsi, l'exploitation des informations statistiques n'a pu porter que sur une partie des antennes du réseau. Les échantillons sont en effet différents d'une question à l'autre ; cela a été précisé pour chaque indicateur relatif à l'année 2015. La population prise en compte est la population légale au recensement de 2013 parue le 01/01/2016. Les **évolutions 2007-2015** sont basées sur les résultats constatés chaque année. **L'échantillon des antennes concernées n'est pas constant** puisque leur nombre varie d'une année à l'autre en fonction des retours des rapports d'activité.

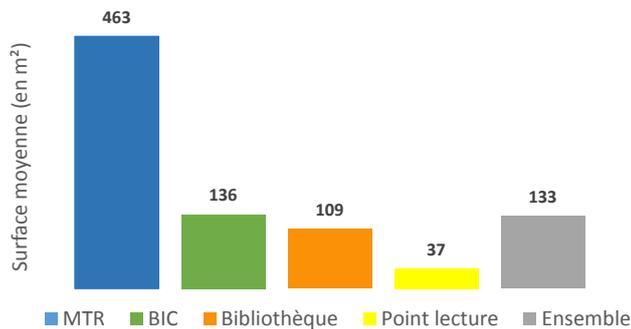
Un réseau en mouvement

Le réseau de lecture publique compte **130 antennes** fin 2015 : 10 médiathèques «tête de réseau» (MTR), 3 bibliothèques intercommunales (BIC), 77 bibliothèques et 40 points lecture. L'année 2015 a vu le réseau évoluer : ouvertures et fermetures, entrées et sorties du réseau ou même changement de typologie pour certaines antennes. Deux bibliothèques ont également réouvert après travaux.

Ces changements ont permis un **léger accroissement de la surface moyenne des antennes**.

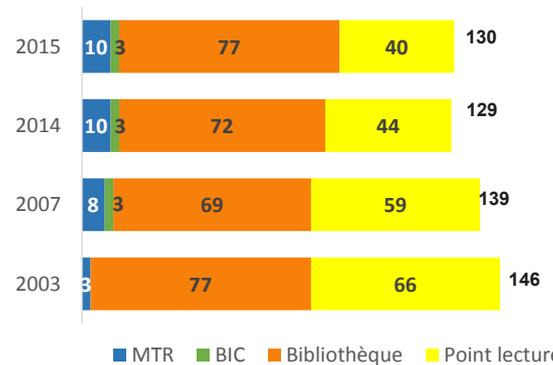
Les temps d'ouverture sont étroitement liés à la taille des antennes, les MTR et BIC étant ouvertes plus de 15 heures par semaine en moyenne. Cependant, **l'élargissement des plages d'ouverture est davantage visible dans les plus petites structures** (bibliothèques et points lecture).

Surfaces moyennes selon le type d'antenne (en m²) en 2015



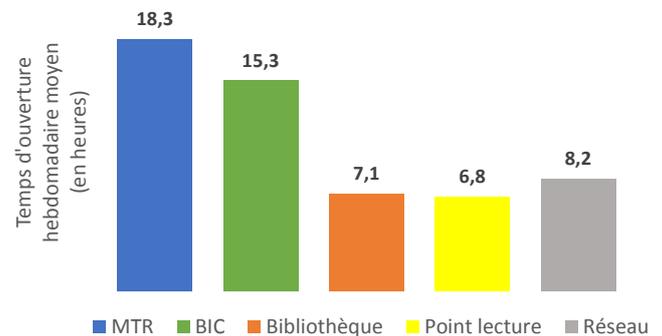
Source : Orphée 2015 - échantillon de 90 structures

Évolution du nombre de structures composant le réseau au 31/12 suivant leur typologie



Source : DLP, 2003 à 2015 (réseau au 31/12)

Temps d'ouverture hebdomadaire moyen par type de structure (en nb d'heures en 2015)



Source : Orphée 2015 - échantillon de 110 structures

Le Plan départemental de développement de la lecture publique

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher a adopté en 1999 un **Plan départemental de développement de la lecture publique**, régulièrement actualisé. Celui-ci prévoit la mise en place de structures réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. Ne sont toutefois pas concernées les communes de plus de 10 000 habitants (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay).

Les **objectifs du Plan** :

- augmenter la surface en m² des structures de lecture publique ;
- étoffer les collections et diversifier les supports ;
- faire grandir et former les équipes, contribuer à la mise en place de professionnels du livre et de la lecture dans les équipements les plus importants ;
- accroître le nombre d'inscrits et le nombre de prêts ;
- développer l'informatisation du réseau, tant pour la gestion des structures que pour l'accès du public à Internet et au multimédia ;

- développer des actions culturelles et des activités d'animation ;
- réorganiser la desserte en construisant un réseau solide et structuré, constitué autour de 3 catégories d'équipements :

> les **médiathèques "têtes de réseau"** dotées d'une double mission : la coordination des actions de lecture sur le territoire de la commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points lecture dans un périmètre de proximité. Elles constituent pour la **direction de la Lecture Publique** des points d'appui stratégiques ; c'est notamment dans leurs locaux que s'effectue le renouvellement des livres en prêt dans les antennes associées au réseau.

> Les **bibliothèques municipales et intercommunales** assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné. Elles proposent à leur public des collections tous supports.

> Les **points lecture** sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants. Ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

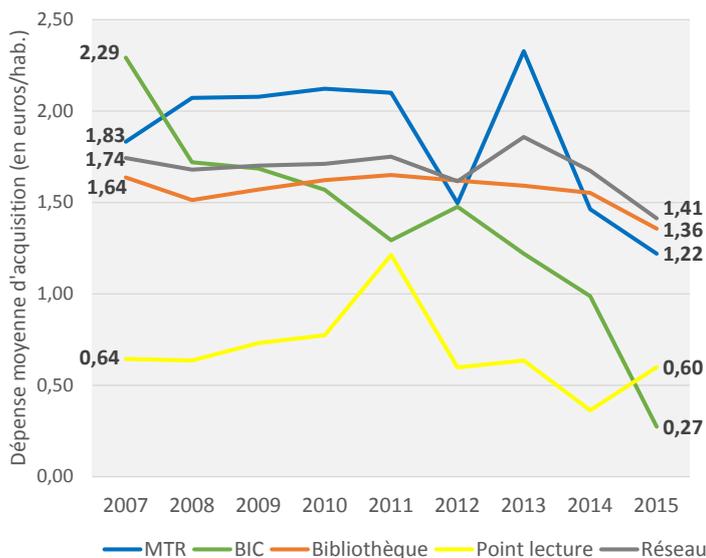
Des budgets d'acquisition réduits

250 700 euros ont été consacrés en 2015 aux acquisitions de documents.

Parmi les 11 antennes principales (BIC et MTR) ayant envoyé leur rapport d'activité 2015, 9 font mention de **budgets d'acquisition** en baisse nette par rapport à l'année 2014. Le fait que certaines antennes soient passées en gestion intercommunale (elles couvrent dorénavant une population plus importante) a mécaniquement accentué la **baisse significative** des ratios par habitant (voir graphique ci-dessous).

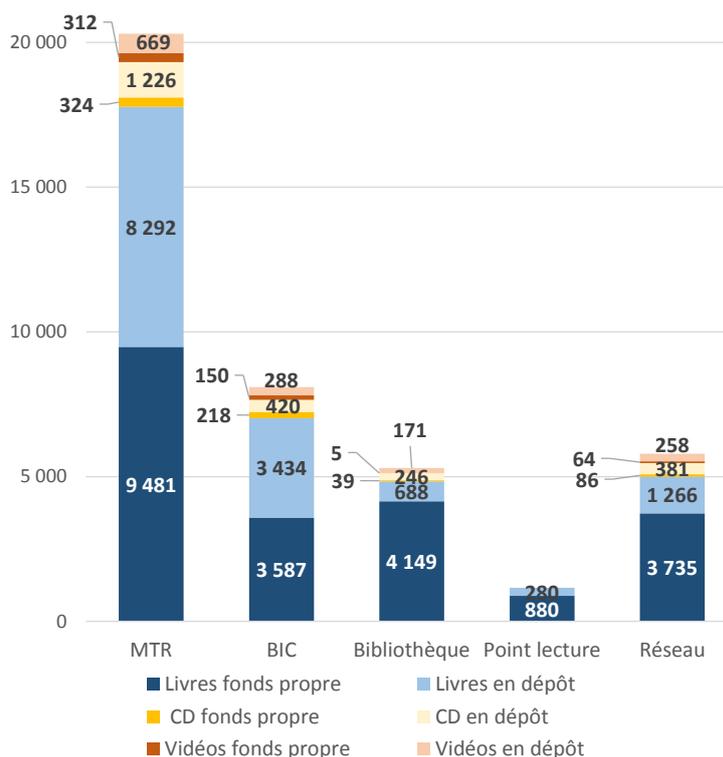
Les **collections** sont toujours **très largement composées de livres**, aussi bien en fonds propre qu'en dépôt.

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros / hab) selon le type d'antenne de 2007 à 2015



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 à 2015 - Insee, RP 2006 à 2013

Collections moyennes de livres, CD et vidéos en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2015

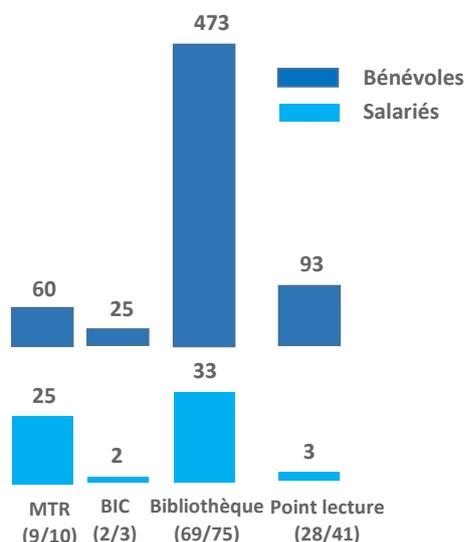


Source : Orphée, 2015 - échantillon de 108 structures

Définition

Le ratio de la dépense d'acquisition en euros par habitant rapporte le budget total d'acquisition des antennes à la population correspondante. Les budgets d'acquisition des antennes intercommunales sont dans ce cas rapportés à la population de l'ensemble des communes de l'EPCI.

Répartition des salariés et des bénévoles par type de structure en 2015 (en nb)



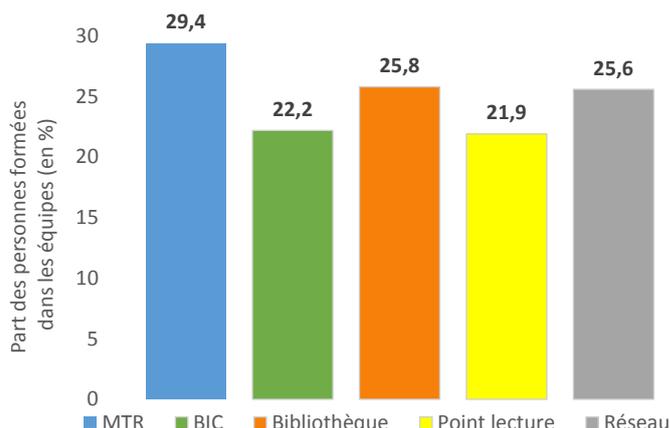
Source : Orphée, 2015 - échantillon de 108 structures

Un quart des personnels sont formés

720 personnes, dont une grande majorité de bénévoles (660) animent le réseau de lecture publique.

La **proportion de personnels formés** à la gestion d'une bibliothèque se maintient depuis 2 ans à son niveau le plus élevé : près d'un tiers des personnels de MTR, un quart de ceux des bibliothèques. Les antennes les plus petites ne sont pas en reste (22 % des personnels des Points lecture).

Part des personnes formées dans les équipes selon le type d'antenne en 2015



Source : Orphée, 2015 - échantillon de 109 structures

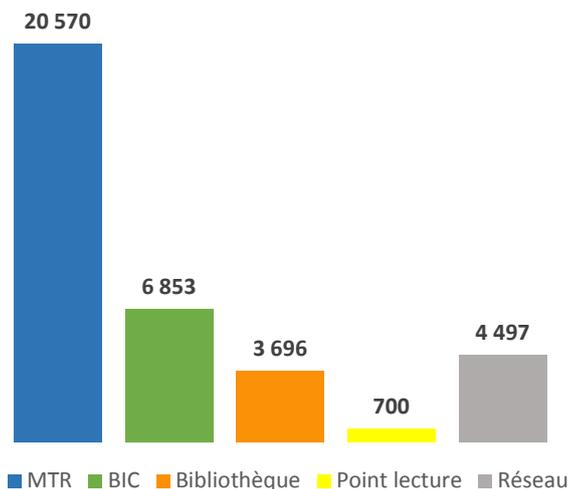
Des inscriptions en baisse, du fait d'une population couverte plus importante

En 2014, le réseau avait enregistré un nombre record d'inscrits (23 500). Ces résultats ne se sont pas maintenus et le nombre d'inscrits dans le réseau (20 700) accuse une **baisse sensible en 2015** (- 8 %) pour revenir au niveau des années 2012-2013.

Le **taux d'inscription** (11,5 inscrits pour 100 habitants couverts) perd un point pour atteindre son **niveau le plus bas**, la **population couverte** par les antennes du réseau ayant nettement augmenté (du fait notamment du passage en gestion intercommunale pour certaines antennes) : **192 communes en 2012 contre 211 en 2015**.

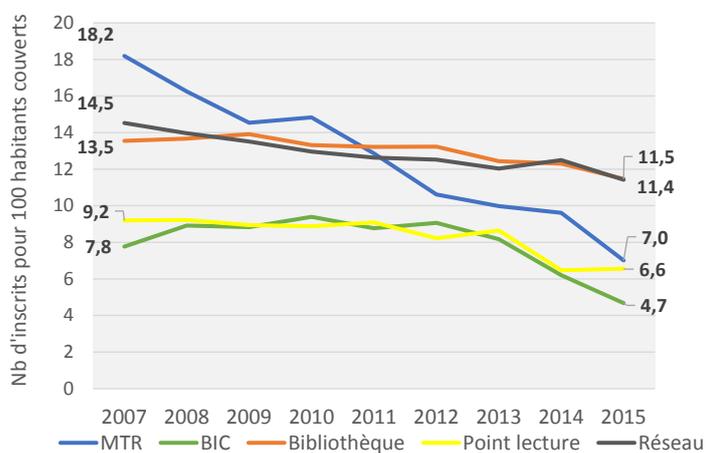
Après une année 2012 à près de 20 livres empruntés par inscrit en moyenne dans le réseau, les **emprunts se stabilisent autour de 17,5 livres par inscrit en 2014 et 2015**.

Nombre moyen de prêts (tous supports) par type de structure en 2015



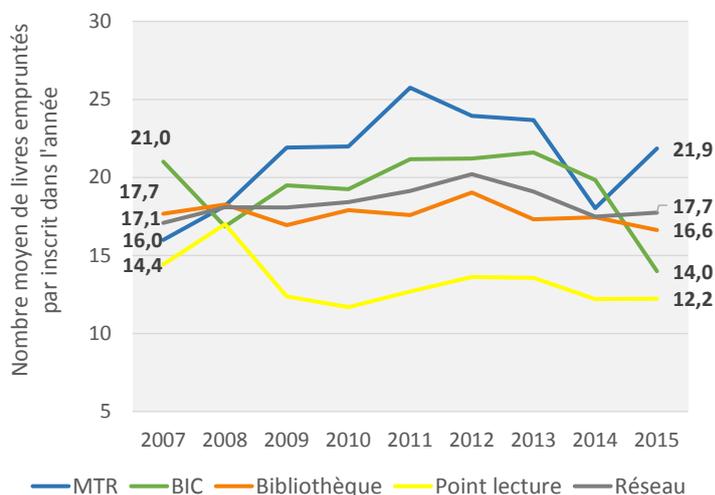
Source : Orphée 2015 - échantillon de 104 structures

Evolution du taux d'inscription de 2007 à 2015 (en nb d'inscrits pour 100 habitants couverts)



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 à 2015 - Insee, RP 2006 à 2013

Evolution du nombre moyen de livres prêtés par inscrit selon le type de structure de 2007 à 2015



Source : Evalbib 2007 à 2012 et Orphée 2013 à 2015



St-Firmin-des-Prés

Quelques moyennes par strate de population couverte *

* Strate de population couverte : ensemble des habitants couverts par une antenne. Si celle-ci a un financement intercommunal, c'est l'ensemble de la population de l'intercommunalité qui est pris en compte

Nombre d'antennes

Territoire	MTR	BIC	Bibliothèque	Point lecture
Moins de 1 000 habitants			29	31
De 1 000 à 1 999 habitants			27	7
De 2 000 à 4 999 habitants	1		13	
5 000 habitants et plus	9	3	8	2
Total	10	3	77	40

Les budgets d'acquisition

Territoire	Budget moyen (en euros)	Dépenses par hab (en euros)
Moins de 1 000 habitants	666	0,98
De 1 000 à 1 999 habitants	1 548	1,17
De 2 000 à 4 999 habitants	4 875	1,64
5 000 habitants et plus	7 696	0,62
Total	3 020	1,42

83 structures ont répondu à cette question

L'offre documentaire

Territoire	Collection moyenne* (en nb de livres)	Livres* par hab
Moins de 1 000 habitants	1 856	3,0
De 1 000 à 1 999 habitants	4 096	3,1
De 2 000 à 4 999 habitants	9 870	3,4
5 000 habitants et plus	10 097	0,9
Total	5 002	2,9

* : fonds propre et dépôts BDP

108 structures ont répondu à cette question

Le local

Territoire	Surface moyenne (en m ²)	Surface par hab (en m ² /hab)
Moins de 1 000 habitants	53	0,08
De 1 000 à 1 999 habitants	90	0,07
De 2 000 à 4 999 habitants	195	0,07
5 000 habitants et plus	297	0,02
Total	133	0,06

Surfaces, tous types de locaux confondus

91 structures ont répondu à cette question

Territoire	Ouverture hebdomadaire moyenne (en nb d'heures)
Moins de 1 000 habitants	5,9
De 1 000 à 1 999 habitants	6,1
De 2 000 à 4 999 habitants	11,6
5 000 habitants et plus	14,0
Total	8,1

109 structures ont répondu à cette question

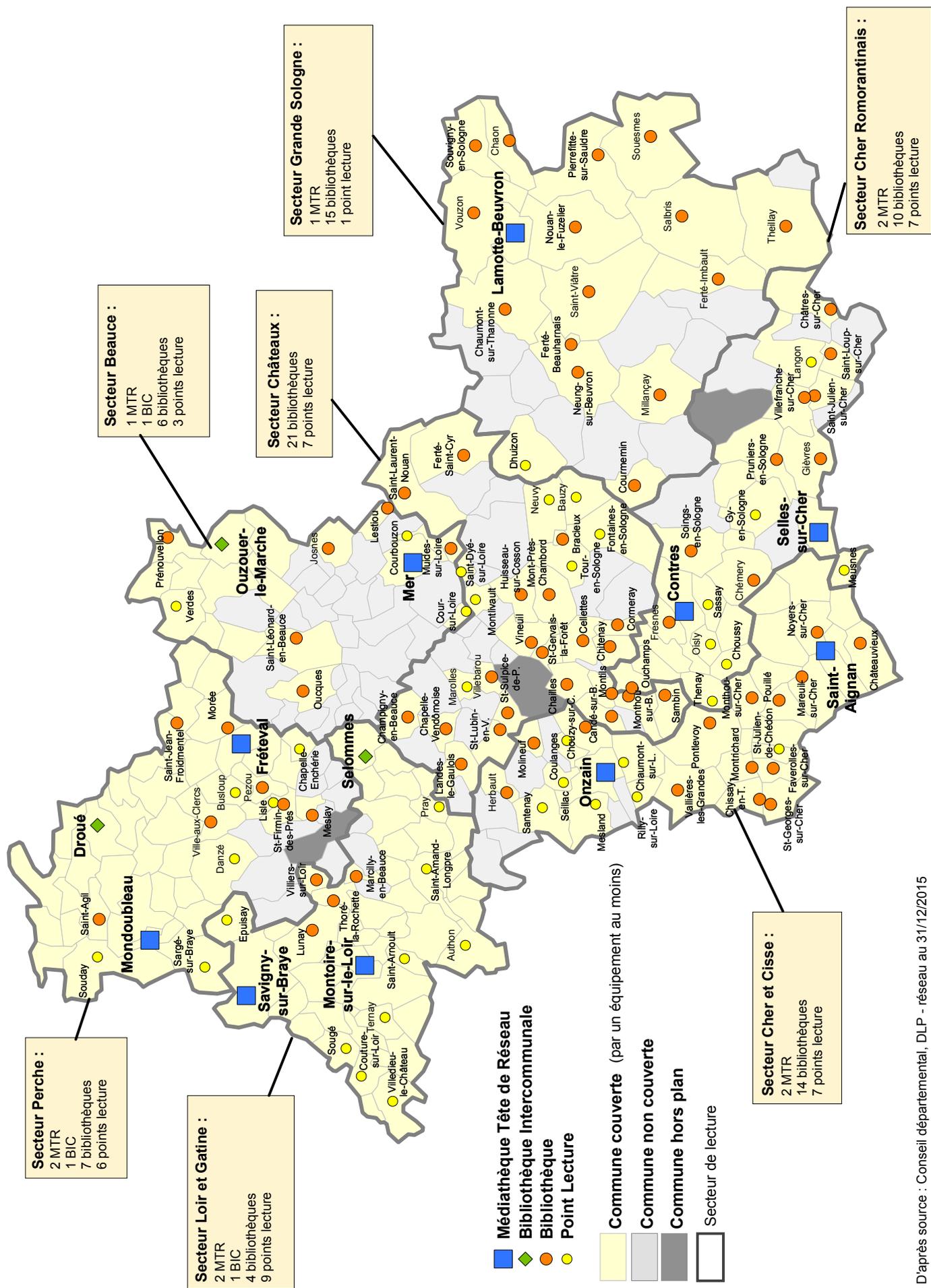
Les résultats

Territoire	Nb d'inscrits pour 100 habitants	Nb de prêts** par habitant	Nb de prêts** par inscrit
Moins de 1 000 habitants	11,3	1,9	18,2
De 1 000 à 1 999 habitants	12,7	1,9	16,9
De 2 000 à 4 999 habitants	12,2	2,7	22,0
5 000 habitants et plus	3,9	1,1	27,3
Total	11,4	2,5	22,7

** : tous supports confondus

101 à 104 structures ont répondu à ces questions

Répartition des équipements du réseau de lecture publique fin 2015



D'après source : Conseil départemental, DLP - réseau au 31/12/2015



Faverolles-sur-Cher



Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher
Directeur de la publication : Maurice LEROY Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159
Tirage : publication électronique - Crédit Photos : Direction de la Lecture Publique
Observatoire de l'Économie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com

